



**ATTESTATION D'ASSURANCE**  
 Contrat Multirisque Professionnelle

SYSTEM H  
 LES HAMEAUX DE SEMISENS  
 14 ALLEE DES TOURTERELLES  
 40230 ST VINCENT DE TROSSE

**Valable \* pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2021**

Contrat Multirisque Professionnelle : 140037670 Z 001

MAAF ASSURANCES S.A. atteste que SYSTEM H est titulaire à ce jour du contrat référencé ci-dessus pour les activités\*\* suivantes :

- METIER D'INSTALLATION DE CUISINES  
 INSTALLATION DE CUISINES
- METIER D'INSTALLATION DE MAGASINS  
 AGENCEMENT DE MAGASINS AVEC TRAVAUX
- METIER DE LA CHARPENTE ET STRUCTURE EN BOIS  
 CHARPENTE BOIS

\*\* Pour plus d'informations sur vos activités, se référer à l'annexe jointe « Périmètre ou complément de vos activités ».

Ce contrat garantit, dans la limite des plafonds ci-après indiqués, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il peut encourir en raison des dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs causés aux tiers.

EVENEMENTS GARANTIS	MONTANT MAXIMUM DES GARANTIES PAR SINISTRE sauf Exception
<b>RESPONSABILITE CIVILE LIEE A L'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE</b>	
Tous dommages confondus (matériels et immatériels consécutifs) DONT : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dommages corporels</li> <li>- Dommages matériels et immatériels consécutifs y compris lors de ventes, expositions, en raison d'occupation de locaux à titre précaire</li> </ul>	8 000 000 €  8 000 000 €  2 500 000 € dont 300 000 € pour les dommages immatériels consécutifs



N° de client : 140037670 Z

Nom : SYSTEM H

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
<b>AVANT LIVRAISON DE BIENS ET/OU RECEPTION DE TRAVAUX</b> Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT : <ul style="list-style-type: none"><li>- Dommages corporels</li><li>- Dommages matériels et immatériels consécutifs</li><li>- Intoxication alimentaire</li></ul>	8 000 000 €  8 000 000 € 2 500 000 € dont 300 000 € pour les dommages immatériels consécutifs 2 500 000 €
<b>APRES LIVRAISON DE BIENS ET/OU RECEPTION DE TRAVAUX :</b> Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT : <ul style="list-style-type: none"><li>- Dommages corporels</li><li>- Dommages matériels et immatériels consécutifs</li><li>- Intoxication alimentaire</li></ul>	8 000 000 € limité à 8 000 000 € par année d'assurance  8 000 000 € limité à 8 000 000 € par année d'assurance 2 500 000 € limité à 2 500 000 € par année d'assurance dont 1 500 000 € pour les dommages immatériels consécutifs limité à 1 500 000 € par année d'assurance 2 500 000 € limité à 2 500 000 € par année d'assurance
<b>Atteinte accidentelle à l'environnement :</b> Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs)	200 000 € limité à 400 000 € par année d'assurance
DEFENSE DE VOS INTERETS	
- Défense	Sans limitation de somme pour notre action et application du barème du contrat pour les honoraires de l'avocat choisi par vos soins
- Recours	Application du barème du contrat pour les honoraires de l'avocat choisi par vos soins

Réf : 140037670 09/12/2019 19:30:05

**MAAF Assurances S.A.**

Société anonyme au capital de 160.000.000 euros entièrement versé

Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort 542 073 580 - Code APE 6512 Z

N° de TVA Intracommunautaire : FR 38 542 073 580

Siège social : Chaban 79180 CHAURAY - Adresse postale : Chauray - 79036 NIORT Cedex 09 - www.maaf.fr



N° de client : 140037670 Z  
Nom : SYSTEM H

La présente attestation vaut présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peut engager MAAF ASSURANCES S.A. en dehors des limites prévues par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et dont l'assuré a pris connaissance.

\* Attestation valable sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin de effet du contrat qui interviendrait postérieurement à la date de la présente attestation.

Fait à Niort, le 9 décembre 2019  
Pour MAAF ASSURANCES S.A.

**Attention** : document original, établi en un seul exemplaire, à photocopier chaque fois qu'il vous en sera fait la demande. Toute mention manuscrite en dehors de la signature est réputée non écrite.

Stéphane Duroule  
Directeur général

LABONNEBRIQUE.FR



N° de client : 140037670 Z  
Nom : SYSTEM H

## ANNEXE DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE

### PERIMETRE OU COMPLEMENT DE VOS ACTIVITES

#### METIER D'INSTALLATION DE CUISINES

Réalisation de l'agencement de cuisines autres que professionnelles, comprenant les travaux de pose de revêtements de surface en matériaux durs ou souples, de plomberie, d'électricité, la menuiserie, l'isolation thermique et/ou acoustique (panneaux rigides ou semi-rigides, par soufflage, par insufflation), ainsi que la fourniture et la pose du mobilier et des appareils électroménagers.

#### METIER D'INSTALLATION DE MAGASINS

Réalisation de l'agencement intérieur de locaux commerciaux comprenant les travaux de menuiserie ainsi que la fourniture et la pose de mobiliers, de revêtements de surface en matériaux souples, de plâtrerie, d'isolation thermique et/ou acoustique (panneaux rigides ou semi-rigides, par soufflage, par insufflation), de mise en oeuvre de matériaux contribuant à l'étanchéité à l'air, de plomberie et d'électricité.

#### METIER DE LA CHARPENTE ET STRUCTURE EN BOIS

Réalisation de charpentes, structures et ossatures à base de bois à l'exclusion des constructions ossatures/panneaux/trais-des-rideaux.

Cette activité comprend les travaux de :

- couverture par bac acier ou aluminium, plaques fibres-ciment, plaques plastiques,
- bardages y compris avec mise en oeuvre par l'extérieur d'un isolant thermique et /ou phonique fixé mécaniquement,
- châssis divers,
- supports de couverture ou d'étanchéité,
- plafonds, faux-plafonds cloisons en bois et autres matériaux,
- planchers et parquets,
- isolation thermique et acoustique liées à l'ossature ou à la charpente,
- mise en oeuvre de matériaux ou de tous éléments métalliques ou béton concourant à l'équilibre, renforcement ou à la stabilité des charpentes et escaliers y compris garde-corps,
- application de produits de protection des bois et traitement préventif ou curatif des bois, réalisés exclusivement en complément d'un marché de travaux de charpente ou structure en bois

La présente annexe est indissociable de l'ATTESTATION D'ASSURANCE éditée ce même jour et ne saurait être appréciée isolément. Ces documents valent ensemble présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peuvent engager maaf assurances s.a. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel ils se réfèrent et dont l'assuré a pris connaissance.

Réf : 140037670 09/12/2019 19:30:05

#### MAAF Assurances S.A.

Société anonyme au capital de 160.000.000 euros entièrement versé

Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort 542 073 580 - Code APE 6512 Z

N° de TVA Intracommunautaire : FR 38 542 073 580

Siège social : Chaban 79180 CHAURAY - Adresse postale : Chauray - 79036 NIORT Cedex 09 - www.maaf.fr